

Envoyé en préfecture le 04/05/2015

Reçu en préfecture le 04/05/2015

Affiché le

04/05/2015

Au 1er Juin 2015

	Associations de Novalaise	Particuliers domiciliés à Novalaise	Associations extérieures ou particuliers justifiant d'un domicile sur le territoire de la C.C.L.A.
Salle Polyvalente Chemin de Courvaz	300 €	300 €	600 €
Salle <i>Pré St Jean</i> Maison des Associations	200 €	200 €	400 €
Autres salles Maison des Associations	Gratuit	80 €	80 €
Caution	500 €	500 €	500 €

- PRECISE que les conditions de mise à disposition, à titre gratuit, des salles aux associations seront rediscutées en commission élargie aux membres du Conseil et qu'elles feront l'objet d'une délibération ultérieure.

=====

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Denis GUILLERMARD



Délibération N° 2015/04/28/8

Affichée le : - 4 MAI 2015

Télétransmise à la Préfecture de la Savoie le :

- 4 MAI 2015